

RAPPORT DE VISITE DE LA MAISON D ARRÊT **DU PUY EN VELAY**

Dans le cadre de la journée d'action nationale de visite des lieux de privation de liberté du 15 mars 2023, Maître Aurélie CHAMBON Avocat délégué et Présidente de la Commission pénale et moi-même Joëlle DIEZ Bâtonnier de l'Ordre avons procédé ce 15 mars de 15 H 30 à 17 H 30 à la visite de la maison d'arrêt du PUY EN VELAY sise 39 Boulevard Président Bertrand 43000 LE PUY EN VELAY.

Cette maison d'arrêt est le seul Centre pénitentiaire du département de LA HAUTE LOIRE et a été construite entre 1880 et 1887.

L'établissement est situé en proche périphérie du centre-ville et s'étend sur une superficie de 965 mètres carrés.

Il est mitoyen des habitations privées qui l'entoure et ne dispose d'aucun mirador.

Nous avons agréablement été reçues par Monsieur le Directeur Monsieur Cyril MATHIEU Ainsi que par Monsieur TISSANDIER adjoint au Chef d'établissement.

Ce dernier nous a accompagné dans la visite de l'intégralité des lieux, tant des locaux administratifs que des lieux de détention et des lieux d'activité ou cuisines.

Le personnel administratif, agents techniques et agents de surveillance compte 41 personnes ;

L'impression de vétusté qui peut choquer dès les premiers instants est vite chassée par la volonté de tout le personnel pénitentiaire qui œuvre à l'amélioration des conditions de détention.

Hélas les lieux sont encore très anciens et mériteraient encore des améliorations.

- Les 2 étages de détention :

Il s'agit de deux niveaux desservis par des galeries de circulation intérieures éclairées par une jolie verrière.

La maison d'arrêt a une capacité d'accueil d'une trentaine de places exclusivement pour des détenus majeurs hommes prévenus ou condamnés à des peines de moins de 1 an.

Le bâtiment unique de détention est composé d'un quartier de 47 détenus dont 3 en semi-liberté pour un quartier de 8 places.

Il existe 30 cellules au total.

Certaines cellules sont en cours de rénovation afin qu'elles puissent toutes à terme disposer de sanitaire (douche WC lavabo évier).

Certaines accueillent 2 détenus et les conditions de vie des cellules non rénovées sont dramatiquement vétustes (peinture décollée ou inexistante..sols vieillissant)

Deux cellules sont consacrées aux nouveaux arrivants, ainsi qu'un vestiaire des nouveaux arrivants et un local de fouilles.

Les nouveaux arrivants y séjournent une dizaine de jours avec mise en place d'un parcours de détention spécifique pluridisciplinaire afin d'évaluer leurs besoins en terme d'enseignement notamment.

2 cellules sont consacrées au quartier disciplinaire.

- Un atelier pluridisciplinaire étroit mais convivial à destination de jeux de ping pong, théâtre et boxe existe au premier niveau.
- La cour destinée à la promenade est très exigue (une centaine de mètres carrés) pour le nombre de détenus qui ont des entrées séparées en fonction de leurs statuts de vulnérables condamnés ou prévenus.

Un maillage suspendu en ciel est destiné à éviter les projectiles.

Deux promenades par jour sont prévues entre 8 et 10 heures et entre 15 et 17 heures 30 avec remontée possible à 45 minutes.

- Un terrain de sport entièrement rénové mis en service début 2022 et .disposant d'un sol mousse synthétique est à disposition des détenus qui doivent s'inscrire sans dépasser 8 participants pour pratiquer les activités de foot, course, remise en forme, gym douce.
- A l'étage une salle d'enseignement vaste avec 6 postes informatiques et un bureau pour l'enseignant.

L'histoire géographie y est enseignée ainsi que des remises à niveau, maths, français, code de la route, cours par correspondance.

Les détenus peuvent également accéder au CAP cuisine, au CAP chimie et au CAP éco construction ; l'année dernière a enregistré 5 succès aux CAP cuisine.

Les détenus peuvent participer à des ateliers construction au sein de la maison d'arrêt afin de repeindre certains endroits endommagés et vieillissants.

- Une petite salle de musculation qui a le mérite d'exister et qui accueille 1 bénévole en boxe tous les 15 jours.
- Une petite salle de bibliothèque avec quelques livres, bandes dessinées et journaux de la presse locale qui y sont entreposés et qui a une bonne fréquentation également grâce au SPIP qui participe à l'apport de nouveaux livres.
- Un coin visiophonie peu usité car les détenus car trop onéreux ; c'est regrettable.
- Les cuisines ont été entièrement rénovées en 2022 et semblent répondre aux règles en matière d'hygiène et sécurité.

Les réserves chambres froides et congélations nous semblent être aux normes.

Nous avons pu effectuer un entretien personnel avec un détenu premier de cuisine qui travaille en cuisine 6 h par jour et qui est satisfait de ses conditions de détention et de travail à raison de 6 heures par jour.

- L'Unité sanitaire en milieu pénitentiaire comprend 1 salle de soins et 1 salle pour dentiste, accueille 1 surveillant, 1 infirmière , 1 psychiatre qui consulte 2 demi journées par semaine et 1 psychologue 2 fois par semaine sans liste d'attente.
- La chapelle est une curiosité historique avec ses aménagements intérieurs charpente, stalles, tribune est inscrite au titre des monuments historiques par arrêté du 12 février 1987.

Elle n'est hélas plus utilisée pour le culte pour des raisons de sécurité mais est parfois ouverte au public pour les journées du patrimoine.

4 cultes peuvent néanmoins être dispensés au sein de l'établissement (catholique musulman protestant et témoin de Jéhovah) sous forme de visite individuelles ou de culte pour les catholiques une fois par mois.

Il serait intéressant de pouvoir vérifier lors d'une prochaine visite l'année prochaine l'avancement des travaux de rénovation des cellules.

En conclusion il s'agit d'un établissement familial certes vétuste mais qui optimise ses ressources.

Maître Joëlle DIEZ Avocat Bâtonnier

Maître Aurélie CHAMBON, Avocat
Présidente Commission pénale